

perquisitions chez son imprimeur, son rédacteur et diverses personnes soupçonnées de faire de la propagande bonapartiste sous le couvert d'une société d'assurances « l'Etoile Française. » Le Nivernais annonce que l'on n'a absolument trouvé aucun indice de propagande politique. Attendez les résultats des enquêtes de Lyon et de Nevers; il sera intéressant de les comparer.

Grand festival ce soir à l'opéra au profit des « pupilles de la guerre » avec Faust et le ballet la Source.

Ce soir grand dîner aux affaires étrangères. Le maréchal doit y assister avec la plupart des ambassadeurs étrangers. Parmi les invités figure le prince et la princesse de Metternich, de passage à Paris.

BULLETIN ECONOMIQUE

LES RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LES MOYENS DE DEVELOPPER LE COMMERCE D'EXPORTATION. — Suite du rapport de la commission :

Consultées sur la meilleure organisation, quelques chambres ont exprimé le désir que les consuls eussent des rapports plus fréquents et plus directs avec le ministère du commerce (Abbeville, Douai, Amouay, le Mans, etc.), ou qu'il y eût dans chaque consulat un agent commercial qui dépendît du ministère du commerce (Elbeuf), ou tout au moins un bureau spécial d'informations (Chalon-sur-Saône), soit dans les consulats, soit au ministère du commerce (Montpellier et Castres).

Quant à la carrière consulaire elle-même, les chambres de commerce sont d'accord pour demander qu'elle soit entourée de sérieuses conditions d'aptitude. On diffère seulement sur les moyens.

Saint-Etienne voudrait que les consuls fussent pris parmi les commerçants, à l'imitation, dit cette ville, des consuls anglais. D'autres chambres, au contraire, semblent révoquer en doute l'impartialité des agents de l'Etat qui font eux-mêmes le commerce (Joinville).

Bordeaux pense que les conditions d'aptitude seraient atteintes si l'on admettait de préférence « dans la carrière consulaire des sujets sortis de l'école des sciences politiques, ou tout au moins d'une école supérieure de commerce avec diplôme de capacité. »

Cette ville fait observer que plusieurs autres, comme Lyon et Paris, qu'un des vices les plus frappants de l'organisation actuelle, c'est le déplacement fréquent des consuls. Elles estiment qu'ils rendraient plus de services si leur avancement avait lieu sur place, et qu'ils pussent acquérir, sans nuire à la carrière, la connaissance profonde du pays qu'ils habitent.

Bordeaux désire même qu'on prenne désormais les gouverneurs des colonies plus particulièrement dans le corps consulaire : ce serait un remède efficace à l'instabilité dont souffrent nos colonies. Enfin, cette ville considère comme indispensable que le traitement des consuls varie en raison des climats.

Sur les devoirs des consuls, les chambres sont assez divergentes : citons d'abord les points où elles s'accordent. Les consuls doivent adresser à la métropole des rapports périodiques sur le cours des marchandises d'importation et d'exportation, le stock existant, le coût des frets, les besoins généraux du pays, les conditions de vente, les habitudes commerciales avec documents à l'appui, tels que comptes simulés d'achat et de vente, et en définitive sur tous les faits généraux qui se rapportent au commerce (Saint-Omer, La Rochelle, Sedan, Rethel, etc.). La chambre d'exportation de Paris rappelle à cet égard les ordonnances et circulaires successivement rendues en 1791; — 1814 (8 août); — 1841 (31 décembre); — 1850 (28 mars); — 1857 (5 décembre). Il résulte de ces documents que les prescriptions administratives concordent sur les points

gans; mais il n'empêche, madame : les paroles des vieilles gens ne sont pas toutes menteries.

— Miette, dit Blanche, ce qui ne ment pas, c'est le Seigneur; ce qui ne trempe point, c'est la foi dans l'aide de la Providence. Avant tout, nous sommes chrétiens, et je devrais m'efforcer de vaincre mes pressentiments comme toi de triompher de ta terreur du vendredi et du trizième jour du mois. Le Seigneur nous tient dans ses mains, et ce qu'il garde est bien gardé.

Miette venait d'achever de natter les cheveux blonds de sa maîtresse; elle les tourna autour de sa tête et ajouta doucement :

— Que Dieu vous garde, ma chère maîtresse!

Au même moment, un bruit étrange frappa l'oreille de la marquise : les vitres de la chambre furent heurtées avec violence, et Miette, qui courut à la fenêtre, vit un énorme hibou frappant les châssis de rapides coups.

— Oh! l'oiseau de malheur! s'écria Miette.

La marquise appuya son front sur le vitrage :

— Contre le malheur, dit-elle, nous avons la résignation!

Elle congédia Miette et tomba sur son prie-Dieu.

Sa prière fut une sorte de plainte désolée, la cri d'un enfant que la terreur envahit en dépit de la raison résistante,

de-dessus avec les...
merce, et qu'il s'agit...
les remettre en vigueur. Il faut...
la demande de documents plus détaillés, l'envoi des types et d'inscriptions, avec les poids comparatifs, ou la longueur des coupes d'étoffe, etc., etc. (Rouen, Tours, Castres, etc.)

Mais les chambres de commerce vont plus loin : celles de Paris et de Saint-Etienne voudraient que les consuls fussent chargés de suivre, avec leur caractère public, les intérêts litigieux des Français à l'étranger.

Narbonne, Cholet, Besançon, etc., leur demandent des renseignements sur l'honorabilité et la solvabilité des négociants.

Dijon, la désignation des meilleurs agents commerciaux, sans garantie ni responsabilité de leur part.

Abbeville voudrait qu'ils fussent à la fois les informateurs et les conseils des négociants, chargés de suivre les affaires sous leur responsabilité.

Charleville, Reuens, Bédarieux, voudraient en faire de véritables intermédiaires dans les opérations commerciales, des négociateurs et des banquiers sous le contrôle du gouvernement; ils n'auraient pas d'initiative, et devraient justifier d'une commission.

On a demandé aux chambres de commerce si elles désiraient avoir des rapports plus directs avec les consuls. Elles estiment à peu près toutes que le mode actuel de publicité donné aux documents consulaires est insuffisant. Les annales du commerce extérieur par la lenteur, de leur publication, n'ont qu'un intérêt scientifique. (Reims, Narbonne, Besançon, etc.) Mais, sur les relations à établir entre les chambres de commerce et les consuls, il y a divergence : quelques-unes estiment que possible; la chambre de commerce enverrait au consul une nomenclature d'articles, et celui-ci répondrait sur le placement possible et sur les prix. D'autres villes (Roubaix, Falaise, Narbonne, Troyes, Honfleur, Joinville, Saint-Dizier, Montpellier, Castres) demandent simplement qu'il y ait communication directe. Au contraire, Lyon pense que des rapports directs donneraient lieu à des abus. Cette ville propose, ainsi que le Havre et Paris, un système intermédiaire qui aurait pour résultat de confier au ministère du commerce la centralisation et la transmission des rapports périodiques et détaillés.

Mentionnons en terminant les réclamations d'un certain nombre de chambres contre l'obligation de payer les droits consulaires (Cherbourg, Lisieux, Rennes, Mayenne, Aix et Bayonne).

Revue hebdomadaire de la Bourse

En terminant notre dernière revue, nous exprimons l'espoir que l'amélioration qui avait commencé à se dessiner ne tarirait pas à faire de nouveaux progrès et que le marché se remettrait ainsi, petit à petit, des secousses qui venaient de l'ébranler si profondément. Notre espérance, n'est-ce que justice de le reconnaître, n'est basée sur des faits également importants et qui paraissent les plus propres à la justifier. Au point de vue de la politique extérieure, les inquiétudes que l'on avait pu concevoir sur la tension de nos rapports avec l'Amérique avaient complètement disparu; au point de vue de la politique intérieure, l'apaisement qui s'était fait dans les esprits permettait d'envisager la perspective de plusieurs mois de tranquillité; enfin, au point de vue de la position de place, la situation, à la suite de la facilité avec laquelle s'était effectuée la liquidation de quinzaine, apparaissait sous un jour beaucoup moins inquiétant.

En dépit de ces symptômes favorables, la semaine qui vient de s'écouler n'a pas donné raison à nos prévisions. Si l'est vrai que les affaires n'ont eu qu'une médiocre importance, les fluctuations des cours, soit dans un sens, soit dans l'autre, ont été aussi brusques qu'inévitables; l'amélioration d'un jour a été effacée par la réaction du lendemain. En un mot, le marché a donné, par ces diverses oscillations, la mesure exacte de l'indécision qui continuait à dominer la spéculation.

Plusieurs raisons ont été invoquées pour expliquer les mauvaises dispositions qui ont, en définitive, prévalu. D'une part, la Bourse a été défavorablement impressionnée, dès les premières séances de la semaine, par les bruits de grosses faillites dont le monde commercial était sérieusement menacé en Angleterre; à la suite de désastres financiers déclarés dans l'Amérique du Sud. Le marché de Paris ne pouvait, à vrai dire, être directement atteint, puisqu'il n'était nullement engagé

dans l'un des affaires hebdomadaires, toutefois, il existe dans les places financières une certaine inquiétude pour qu'il ne soit pas possible de nous débarrasser complètement des embarras dans les semaines devant venir. La semaine change-t-elle?

D'une part, la politique intérieure a contribué à accroître les mauvaises dispositions. La Bourse a vu avec un certain sentiment d'inquiétude pour l'avenir le choix des membres de la commission des Trente qui ont été nommés pour la liquidation de l'Assemblée nationale. La spéculation a manifesté bien haut son découragement, et les adversaires des idées de hausse se sont empressés de saisir cette occasion d'envoyer toute tentative faite pour relever le niveau de l'ensemble des valeurs.

Enfin, la situation de place et l'approche de la liquidation n'ont pas été étrangères à la mauvaise tenue que nous avons à constater. On sait combien ont été désastreuses les dernières liquidations. Il a été perdu beaucoup, et bien des différences n'ont pu être soldées. D'importantes différences nouvelles se sont présentées lors du règlement des engagements pris pour fin mai. Ainsi, beaucoup d'acheteurs qui, à force de sacrifices, avaient pu jusqu'à présent conserver leurs positions et se faire reporter, beaucoup d'acheteurs, obligés nous, découragés par la faiblesse persistante et convaincus qu'ils se trouveraient dans l'impossibilité de faire face à de nouvelles pertes, ont dû se résigner à abandonner la partie. De là de grosses ventes dont la cote s'est très vivement ressentie.

Telles sont, rapidement exposées, les causes principales de la lourdeur qui a été la note dominante de cette dernière période hebdomadaire. Celle dans laquelle nous allons entrer va s'ouvrir par la liquidation, et il est difficile de prévoir le sort réservé à cette opération. Nous croyons toutefois que, dans le cas où elle ne serait pas surprenant qu'elle s'effectuât dans des conditions moins difficiles qu'on ne le suppose généralement. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que les plus grosses positions d'acheteurs ont été sinon liquidées complètement, du moins considérablement allégées et que, dans tous les cas, on n'est plus acheteur qu'à des cours sur lesquels il n'y a plus que peu ou pas à prendre.

Ajoutons que nos fonds d'Etat et les bons valeurs ne sont pas chers, surtout rapprochés, comme nous le sommes, des coupons le juillet, les valeurs contestées ont été ramenées à des prix raisonnables; la politique étrangère a cessé de nous préoccuper; l'argent est abondant et ne trouve pas d'emploi rémunérateur; enfin les prochaines récoltes ont une superbe apparence.

Cet ensemble de faits favorables est bien propre à faire espérer une reprise plus ou moins prochaine. Nous croyons qu'elle se tardera pas à se produire, et nous estimons que les capitaux ne trouveront pas des placements plus propices pour s'engager. Quant à la spéculation, elle doit agir avec plus de circonspection, car si la situation comporte une progression de prix, la place a été récemment atteinte pour se trouver en état de supporter des mouvements trop violents.

Ceci dit, il nous reste à examiner les diverses variations de cours de nos principales valeurs.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

La procession de la Fête-Dieu s'est faite hier dans nos rues avec la solennité accoutumée.

Beaucoup de sociétés d'hommes et de jeunes gens, les diverses confréries, les femmes, les écoles congréganistes, catholiques et laïques ont tenu à paraître dans cette cérémonie.

C'est ainsi qu'on a pu voir défiler le cercle Ozanam, les cercles d'ouvriers, catholiques, la société de Saint-Joseph, la Sainte-Famille conduite par les R. P. Récollets, les élèves de la Sainte-Union et de la Sagesse, celles des Dames Weyer etc., le Collège, les écoles municipales, entr'autres l'école de M. Faidherbe, reconnaissable par sa bonne tenue, le corps des Pompiers et la Grande-Harmonie.

Deux adjoints en écharpe, MM. L. Watine et Scrépel-Roussel, représentaient la municipalité. On remarquait encore parmi les personnes qui avaient tenu à honorer d'accompagner le Saint-Sacrement des magistrats et divers fonctionnaires.

Les reposoirs étaient magnifiques, ainsi que les années précédentes : on a remarqué principalement ceux du Collège, de la Fosse-aux-Chênes et la place de la Mairie.

La procession, qui a commencé à l'issue de la grand-messe, est rentrée à

de Florent de Coëtquen crier à ses complices :

— Jetez dans l'étang la clef des oubliettes!

La jeune femme s'éveilla le front baigné d'une sueur froide. En retrouvant la lumière du jour, elle éprouva un élan de joie plein de reconnaissance.

Un rêve! elle avait fait un rêve!

Aussi pourquoi s'était-elle fait raconter l'histoire lamentable de la Dame de Coëtquen? Quoi d'étrange que ce souvenir eût hanté son sommeil?

Blanche se leva rapidement, se fit donner par Miette un déshabillé fort simple et lui déclara que pendant toute la journée elle parcourrait la campagne avec elle, afin de porter des secours chez les pauvres dont elle avait fait ses amis.

Si la jeune femme conservait encore l'impression et la lassitude du cauchemar qui l'avait brisée, cette impression acheva de s'évanouir dans les chaumières où elle porta l'aumône et la consolation.

Tant d'aïeules à demi engourdies par la glace des années la bûrent pour son inépuisable charité; tant de jeunes mères bergant des nourrissons dans leurs bras lui souhaitèrent une félicité semblable; tant de baisers d'enfants effleurèrent ses mains prodigieuses, que vers la fin de cette journée donnée à l'accomplissement du plus saint des de-

voirs, celui de soulever ceux qui souffrent, elle se sentait pleine de force et de confiance.

Les rêves sombres étaient loin, comme un vol d'oiseaux funèbres emportés par une trombe de vent d'hiver. Le nom de Tangy éveilla dans son cœur un écho confiant et joyeux. Une journée déjà s'était écoulée depuis son départ; elle les remplirait toutes de la sorte, et quand elle raconterait à son mari l'usage qu'elle en avait fait, il l'en remercierait par une de ces douces et graves paroles qui lui causaient tant d'orgueil que de joie.

Par un caprice d'enfant, elle avait voulu dîner chez de pauvres gens qui lui avaient offert leur pain bis, le fromage de leurs chèvres et les fleurs du verger.

Elle revint donc au château bien après l'heure du dîner, et apprît que ses beaux-frères étaient partis pour une longue promenade à travers bois.

Miette fit son service dans la chambre à coucher de sa maîtresse, tandis que celle-ci, enfermée dans son oratoire, donnait à Dieu sa dernière pensée.

La jeune fille de chambre inspecta l'appartement pour voir si elle n'avait rien oublié, puis elle s'écria :

— Folle que je suis! madame ne a pas son verre d'orangeade!

Elle descendit rapidement et ne tarda pas à revenir, les bras chargés

de fleurs et de fruits. Elle se pencha vers Miette et lui dit :

— Miette, prends vite ce verre d'orangeade et va le donner à madame. Elle est si fatiguée qu'elle ne s'en rendrait pas compte.

Miette prit le verre et se dirigea vers l'oratoire. Elle ouvrit la porte et vit madame assise à son bureau, les yeux baissés sur un livre. Elle se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, voici votre verre d'orangeade.

Madame leva les yeux et regarda Miette avec un air de surprise. Elle prit le verre et dit :

— Merci, Miette. Tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

de fleurs et de fruits. Elle se pencha vers Miette et lui dit :

— Miette, prends vite ce verre d'orangeade et va le donner à madame. Elle est si fatiguée qu'elle ne s'en rendrait pas compte.

Miette prit le verre et se dirigea vers l'oratoire. Elle ouvrit la porte et vit madame assise à son bureau, les yeux baissés sur un livre. Elle se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, voici votre verre d'orangeade.

Madame leva les yeux et regarda Miette avec un air de surprise. Elle prit le verre et dit :

— Merci, Miette. Tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

de fleurs et de fruits. Elle se pencha vers Miette et lui dit :

— Miette, prends vite ce verre d'orangeade et va le donner à madame. Elle est si fatiguée qu'elle ne s'en rendrait pas compte.

Miette prit le verre et se dirigea vers l'oratoire. Elle ouvrit la porte et vit madame assise à son bureau, les yeux baissés sur un livre. Elle se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, voici votre verre d'orangeade.

Madame leva les yeux et regarda Miette avec un air de surprise. Elle prit le verre et dit :

— Merci, Miette. Tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.

Miette se pencha vers elle et lui dit :

— Madame, c'est mon devoir.

Madame regarda Miette avec un air de tristesse. Elle dit :

— Miette, tu es si bonne que tu te souviens de moi.